



Assemblée générale

Distr. générale
16 octobre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 32 de l'ordre du jour

Dialogue entre les civilisations

Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations

Rapport du Secrétaire général*

I. Introduction

1. Dans sa résolution 53/22 du 4 novembre 1998, l'Assemblée générale a décidé de proclamer 2001 Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations et a invité les gouvernements, les organismes des Nations Unies, y compris l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et les autres organisations internationales et les organisations non gouvernementales compétentes à préparer et exécuter des programmes culturels, éducatifs et sociaux appropriés pour promouvoir le dialogue entre les civilisations, notamment en organisant des conférences et des séminaires et en diffusant des informations et des ouvrages théoriques sur la question, et à m'informer de leurs activités. L'Assemblée m'a également prié de lui présenter, à sa cinquante-quatrième session, un rapport intérimaire (voir A/54/546) et, à sa cinquante-cinquième session, un rapport final sur les activités entreprises en la matière. Le présent rapport a été établi en application du paragraphe 6 de la résolution 54/113 de l'Assemblée en date du 10 décembre 1999. Les activités décrites dans le rapport A/54/546 sont prises en charge par mon Représentant personnel pour l'Année des Nations Unies

pour le dialogue entre les civilisations, Giandomenico Picco, et par l'UNESCO.

2. L'appel au dialogue entre les civilisations lancé par l'Assemblée générale semble avoir été bien reçu partout dans le monde dans le secteur public comme dans le secteur privé, et a donné lieu à de nombreuses initiatives visant à célébrer la diversité, à dissiper les craintes qu'elle suscite et à souligner l'importance de l'intégration.

3. Au cours des 12 derniers mois, les institutions gouvernementales et universitaires, ainsi que les ONG, ont organisé des séminaires, des débats et des activités de recherche ayant pour thème le dialogue entre les civilisations, et ont ainsi rassemblé différents groupes de la société civile. La question a été également examinée lors d'une réunion de chefs d'État tenue le 5 septembre 2000 au Siège de l'Organisation à New York. La réunion, vivement appuyée par le Président de la République islamique d'Iran, Mohammad Khatami, était présidée par le Directeur général de l'UNESCO. Les personnalités présentes comprenaient notamment le Secrétaire général, 12 chefs d'État (Afghanistan, Algérie, Géorgie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Lettonie, Mali, Mozambique, Namibie, Nigéria, Qatar et Soudan), et les Ministres des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, du Costa Rica, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique (Secrétaire d'État), de l'Inde et de l'Iraq (voir annexe).

* La note de bas de page demandée par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/248 n'a pas été transmise.

II. La trame conceptuelle

4. Comme il a été souligné dans le rapport de 1999, le concept de diversité est sous-jacent à toute réflexion axée sur le dialogue entre les civilisations. Dans le village planétaire d'aujourd'hui, où les interactions sont de plus en plus soutenues et inévitables, il est indispensable d'apprendre à gérer la diversité. Les guerres trouvent leur origine dans l'idée que ce qui est autre constitue une menace et cette crainte de la différence obscurcit bien souvent la raison et fait oublier le lien fédérateur de la condition humaine. La réflexion sur ces questions peut-elle permettre de redécouvrir les fondements de l'ONU et d'enrichir la mission qui en émane? Peut-elle être concrète et pragmatique?

5. Je tiens à exprimer mes vifs remerciements aux personnalités éminentes (le Prince Hassan bin Talal, Richard von Weizacker, Jacques Delors, A. Kamal Aboulmagd, Hannan Ashrawi, Lourdes Arispe, Ruth Cardoso, Leslie Gelb, Nadine Gordimer, Sergey Kapitza, Hayao Kaway, l'Ambassadeur Tommy Koh, Hans Kung, Amartya Sen, Tu Wei-Ming et Javad Zarif) qui ont bien voulu collaborer avec mon Représentant personnel et poursuivre en 2001 leur réflexion sur ces questions. Le fruit de leur travail fera l'objet d'un ouvrage qui me sera présenté à la fin de l'été prochain. La réflexion pourra s'articuler autour des thèmes suivants :

Les horreurs des années 90 :

- Il y aura lieu de jeter un regard objectif sur les nettoyages ethniques, les meurtres commis au nom de Dieu et les autres atrocités résultant de la crainte de la diversité;

L'ONU et la diversité :

- La diversité est consubstantielle à l'universalité, qui l'est elle-même à la philosophie dont a procédé l'organisation mondiale;
- La diversité et le dénominateur commun des valeurs énoncées dans la Charte des Nations Unies et autres documents de l'ONU;

La diversité, visage humain de la mondialisation :

- De nos jours, l'interdépendance est plus que jamais à double sens. Si les grandes puissances influent sur les pays plus petits, l'inverse est éga-

lement vrai. « Le monde actuel n'a jamais été aussi intégré, vulnérable et inégalitaire »;

Le dialogue, ferment d'un nouveau modèle de relations internationales :

- Repenser le concept d'ennemi. A-t-on besoin d'un ennemi?
- Peut-on aspirer à une société dans laquelle les dirigeants se dispenseraient d'avoir un ennemi?
- Si, au stade actuel de développement humain, la société ne peut fonctionner sans ennemi, peut-elle alors se liguer contre l'ennemi commun – l'intolérance?
- Les alliances rigides sont peut-être des vestiges du passé. Les rapprochements doivent-ils se faire en fonction des problèmes rencontrés?
- La responsabilité individuelle comme composante indispensable du nouveau modèle;
- La responsabilité de l'individu dans les relations internationales.

III. Les héros méconnus du dialogue

6. Les exemples constituent la manière la plus éloquente de faire passer un message. De très brefs messages télévisés raconteront l'histoire de 12 personnes de divers pays ayant franchi le « fossé » à la rencontre de « l'autre ». De 30 secondes chacun, ces 12 messages seront distribués aux chaînes de télévision du monde entier afin d'être diffusés de nombreuses fois au cours de 2001. Ils seront également accessibles sur le site Web pour le dialogue, actuellement mis au point par le Secrétariat de l'ONU. Il s'agit d'un site interactif qui permettra une communication en direct.

IV. De la théorie à la pratique

7. Si un nouveau modèle de relations internationales, issu du dialogue, peut effectivement être mis au point, passer de la théorie à la pratique ne devrait pas présenter de difficultés. Dans l'esprit du dialogue, les semences de la communication ont déjà pu germer entre certains États Membres qui étaient, jusqu'alors, en antagonisme. À l'occasion de l'Assemblée du Millénaire, le Secrétaire général s'est activement employé à promouvoir cette voie. Il devrait donc être possible que

le Secrétaire général lance aussi des initiatives diplomatiques portant sur telle ou telle région du monde, ce qui cadrerait à merveille avec l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations.

8. Un Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations a vu le jour à la fin de l'année dernière. La Suisse a versé une contribution en espèces et d'autres pays ont proposé de prendre à leur charge une partie des frais afférents aux réunions du Groupe de personnalités éminentes. Des universités et des ONG ont offert leur aide et leur soutien. La School of Diplomacy and International Relations de la Seton Hall University assure les services de secrétariat nécessaires au groupe. Le montant des contributions étant limité, le secteur privé a également apporté son appui à certaines activités. Il n'a pas été fait appel au budget ordinaire pour le dialogue entre les civilisations.

Annexe

Participants à la Table ronde sur le dialogue entre les civilisations organisée le 5 septembre 2000 au Siège de l'ONU

Chefs d'État

Afghanistan	M. Burhanuddin Rabanni
Algérie	M. Abdelaziz Bouteflika
Géorgie	M. Edouard Chevardnadze
Indonésie	M. Abdurrahman Wahid
Iran (République islamique d')	M. Mohammad Khatami
Lettonie	Mme Varna Vike-Freiborg
Mali	M. Alpha Omar Konare
Mozambique	M. Joachim Alberto Chissano
Namibie	M. Sam Nujoma
Nigéria	M. Olusegun Obasanjo
Qatar	le Cheik Hamad bin Kahlifa
Soudan	M. Omer Hassan El Bashir

Ministres des affaires étrangères

Azerbaïdjan	M. Vilayat Gouliev
Costa Rica	M. Roberto Rojas López
Égypte	M. Amre Moussa
États-Unis d'Amérique	Mme Madeleine Albright
Inde	M. Jaswant Singh
Iraq	M. Tarik Aziz

Personnalités du monde de la culture

Chine	M. Ru Xin
États-Unis d'Amérique	M. Richard Bulliet
États-Unis d'Amérique	Mme Jane Cortez Edwards
États-Unis d'Amérique	M. R. K. Ramazani
États-Unis d'Amérique	Mme Flora Lewis
Fédération de Russie	M. Alexandre Yakovlev

France	M. Edgar Morin
Iran (République islamique d')	M. Mohammed Javad Faridzadeh
Jamaïque	M. Rex Nettleford
Japon	M. Masanori Aoyagi
Lituanie	Mme Ugnė Karvelis
Nigéria	M. Wole Soyinka
Pakistan	Mme Attiya Inayatullah
Pays-Bas	M. Hans van Ginkel
Pérou	M. Javier Pérez de Cuéllar
République de Corée	M. Byong-Ik Koh
